

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

La paix ou la guerre

Radio-Genève nous diffuse chaque soir par la bouche d'un avocat disert le compte-rendu des discours prononcés à la conférence du désarmement.

On sent malheureusement qu'en dépit des efforts d'orateurs grandiloquents, la question ne fait guère de progrès, car personne n'ose aborder le point névralgique.

Pourquoi en effet les nations se font-elles la guerre, pourquoi par exemple le Japon s'est-il jeté sur la Chine, ce n'est certainement pas pour le plaisir d'essayer ses mitrailleuses et ses canons. Le Japon a une population qui s'accroît dans d'énormes proportions et qui ne peut pas vivre sur les seules ressources de son territoire, elle est obligée soit de s'expatrier, ce qui est assez difficile parce que l'Amérique lui ferme ses frontières et parce que la Mandchourie est une région au climat trop rigoureux, soit de produire des objets manufacturés et d'obtenir en échange ce qui est indispensable à sa vie économique. La Chine de son côté trouve qu'il n'est pas agréable d'être concurrencé par un peuple plus industriel et mieux organisé pour la production — résultat on boycotte les japonais en Chine et ceux-ci pour la raison majeure « primum vivere » essayent d'imposer par la force la loi de la libre concurrence.

Le fond de la question est donc l'accroissement de la population. Un pays comme la France dont l'étiage depuis plus d'un demi-siècle se maintient sans variation autour de 40 millions d'habitants n'est pas, par définition, un peuple qui a des besoins belliqueux. Mais les nations dont la population augmente sans cesse et qui tend à déborder le territoire qu'elle occupe, présentent un grand danger pour la paix du monde : quand certaines fourmillières humaines se sont développées au-delà de toute prévision, quand il ne leur est plus possible de vivre sur le sol ingrat qu'elles occupent, alors elles se jettent sur d'autres fourmillières moins nombreuses mais plus riches.

C'est donc des besoins de ces foules innombrables qui peuplent les faubourgs de Naples ou qui grouillent dans les cités ouvrières de la Rhur ou d'ailleurs que dépend la paix ou la guerre. Le problème de la natalité est ainsi à la base de l'organisation défensive d'un pays et la France, consciente du danger qui la menace de ce côté, a dû faire un effort considérable pour arrêter le dépeuplement, car il est au moins aussi essentiel d'avoir des hommes que des canons.

Lorsque nos voisins viennent nous proposer, la bouche enfarinée, de supprimer tel ou tel cuirassé, tel ou tel modèle de canons, il suffirait de leur demander ce qu'ils pensent faire avant 10 ans du surcroît de leur population. Pourquoi dans ces conditions ne pas examiner à Genève le problème de la paix du monde sous l'angle de la quotité des populations ?

Ainsi que les possibilités de production d'une région ont des limites fixes, peut-on admettre que la densité des habitants s'accroisse de façon illimitée ? faut-il en conclure que des races moins prolifiques devront soit disparaître, soit céder sans résistance une partie de leur avoir, ou tout au moins leur aisance, à l'avantage des nations dont la population se sera ainsi accrue hors de toute proportion raisonnable. Encore si, toujours, cette excessive procréation avait pour résultat le développement d'individus robustes et exempts de tares physiologiques, mais on assiste impuissant à cette inutile prolifération de dégénérés candidats à la maladie et à la souffrance, qui sont une charge pour la société et qui mènent une vie misérable.

L'homme qui a tout fait pour plier à sa fantaisie les forces de la nature ne s'est pas préoccupé d'améliorer sa race et de régler sa production.

Limiter les armements voilà qui part d'un bon naturel mais c'est prendre l'effet pour la cause, c'est soigner la plaie du diabétique au lieu de s'attaquer à la maladie même; pour éviter la guerre il serait bien plus efficace de limiter le contingent humain dans chaque pays. Il existe des ménages sans enfants qui pourtant mènent une vie normale, que rien ne distingue, en apparence, des con-

jointes les plus prolifiques. En cherchant bien la science ne permettrait-elle pas, sans mutilation et sans artifice grossier, de produire à volonté et pour toute l'existence ce que le hasard réalise parfois avec tant de perfection au point de vue de la stérilité ? On ne peut à ce sujet faire des plaisanteries faciles, mais ce qui est moins plaisant c'est de voir sans cesse, au nom de je ne sais quel libre-arbitre, de voir des déments, des alcooliques, des avariés procréer de pauvres martyrs qui eux-mêmes perpétueront des générations de malheureux.

Cette liberté dans la folie de la multiplication est certes bien naturelle, nous en avons des exemples nombreux dans ces essais de moustiques ou d'éphémères et dans ces nuages de sauterelles trop fréquents en Afrique, mais l'homme, créature évoluée, n'a pas intérêt, à subir comme la bête, la loi du destin, ni à procréer sans frein pour voir ses enfants voués au Moloch de la guerre. L'idéal pour chaque nation serait d'avoir un contingent de naissances proportionné à ses besoins, étant bien entendu que ces besoins ne sont pas des besoins guerriers.

Dans la négative si rien ne vient tempérer la prolifération anormale de certains peuples et même de certaines races, d'autres peuples ou d'autres races moins prolifiques devront pour ne pas être envahis ou absorbés recourir au sort des armes. Faire respecter l'intégrité du patrimoine national, conserver les apanages des conditions économiques naturelles, voilà la raison des guerres défensives, trouver un exutoire à la surpopulation, chercher au dehors les moyens de vivre quand on ne peut ou on ne veut se contenter de ce que l'on a chez soi tel est le vrai motif des guerres offensives.

Ceci posé il reste à trouver une solution de nature à concilier la morale religieuse ou conventionnelle avec les réalités du moment. Est-il vraiment moral de croître et de multiplier comme des brutes sans s'inquiéter de ce que peut devenir notre progéniture, sans penser que le jour est peut-être venu ou la descendance de notre père Noë est trop nombreuse. En dépit des ressources merveilleuses de la nature jamais on ne peut espérer les utiliser toutes sans déchet; même si le territoire terrestre n'était pas compartimenté, même si nous avions la sagesse de mettre en commun notre production, même si le libre-échange était la loi naturelle même dans ce cas il n'y aurait encore qu'une très petite partie de l'énergie mondiale qui pourrait être à la disposition des humains. C'est imbus de la faiblesse de nos moyens et de la fragilité de nos serments que les hommes d'Etat réunis à Genève doivent travailler à la paix du monde.

CIVIS.

Mort de M. Gabriel Alapetite

le résident général de guerre

On peut dire sans crainte de démenti que la Tunisie entière a appris avec une douloureuse émotion la nouvelle de la mort de M. Gabriel Alapetite qui avait laissé des traces si profondes de son passage à la tête du protectorat qu'elles ne pouvaient être oubliées.

Et c'est surtout pendant les dures années de guerre que son administration fut appréciée de tous, car, grâce à sa gestion éclairée, la Tunisie ne manqua jamais de rien et put même aider l'Algérie.

Et, puis encore, grâce à son sang froid, sa maîtrise de lui-même, il nous évita de voir la révolte de quelques tribus du Sud travaillées par des éléments ennemis, s'étendant des confins tripolitains au Maroc en allant se rendre compte par lui-même de l'étendue du mouvement insurrectionnel.

Il ne fut pas long à voir que cette pseudo-insurrection était plutôt superficielle et provoquée par le manque de vivres et qu'il n'était nullement besoin de mettre en action quelques 75 comme le voulait le général Pistor, alors commandant la division d'occupation pour mettre un terme au mouvement et le réduire au silence.

Les arrivages de vivres suivirent de près le voyage de M. Alapetite et tout rentra bientôt dans l'ordre.

Grâce lui furent rendues par ceux qui étaient au courant des faits et qu'une censure impitoyable empêchait de dire la vérité.

Au cours de ses onze années, M. Alapetite eut à s'expliquer devant la Chambre des députés sur des faits dont il n'était pas l'auteur et dont la responsabilité incombait à son ou ses prédécesseurs. Il s'en tira avec les bravos de toute l'assemblée et quand il rentra à Tunis ce fut au milieu des acclamations enthousiastes d'une foule énorme accourue pour le saluer et fêter son retour.

Il s'était entouré d'une pléiade de collaborateurs qui lui facilitaient la tâche souvent ingrate, qu'assume un résident général. Il avait autour de lui MM. François Manceron, Gabriel Puaux, Philippe Bériel et tous les chefs de service parmi lesquels MM. Roy et Blanc, au secrétariat général du gouvernement tunisien, Dubourdieu, aux Finances, de Gages de Latour et Boule, aux Travaux publics, Lescure à l'Agriculture et quelques autres de moindre importance.

La presse, sauf la « Tunisie Française » et le « Libéral » marchait carrément avec lui, car elle reconnaissait en M. Alapetite un administrateur de la bonne trempe, économe des deniers publics, n'ayant en vue que le bien du pays et de ses habitants qu'il ne voulait pas surcharger d'impôts.

Nous saluons avec tristesse la disparition de M. Alapetite à qui quatre ou cinq jours avant sa mort nous avions écrit sans savoir que la maladie le clouait au lit et nous prions sa veuve Mme Alapetite et toute sa famille d'agréer l'hommage de nos condoléances profondément attristées.

La « PETITE TUNISIE ».

A la C^{ie} des Chemins de Fer Tunisiens

M. Trélat, l'éminent président du Conseil d'Administration de la Compagnie Fermière est en Tunisie depuis plusieurs jours où il est venu régler avec les administrations intéressées les questions relatives à sa Compagnie.

Nous espérons bien que de ces pourparlers sortira la solution que tous les usagers attendent pour la bonne marche des services et le retour du public aux chemins de fer sans trop de casse pour le personnel.

Mais pour Dieu qu'on ne nous parle pas de l'exploitation directe par le gouvernement, car nous savons ce qu'en vaut l'aune. Rien de bon pour le public et même pour l'administration des chemins de fer.

Sur le réseau de l'Etat métropolitain, les ordres des chefs sont souvent méconus et les syndicats commandent et n'obéissent même plus aux grands chefs qui parfois doivent subir les exigences de leurs sous-ordres. C'est un comble.

Nous avons l'air de forcer la note et pourtant nous ne disons que la vérité, la pure vérité.

Lors qu'il fut question du rachat nos craintes furent vives car nous n'en augurons rien de bon, mais on nous fit remarquer qu'il n'y aurait rien de changé puisque c'était en somme toujours la Cie du Bône-Guelma — sans prolongements — qui exploiterait le réseau au profit du gouvernement tunisien.

Oui, mais, oui, mais sans lui laisser la liberté de ses mouvements puisque aujourd'hui avec la crise elle doit tenir compte de toutes les interventions qui, on le pense bien, se soucient peu du déficit et réclament le maintien du statu quo pour tous les personnels.

Nous n'en sommes point opposés pour les commissionnés, mais les journaliers inutiles doivent-ils être conservés pour éviter une crise de chômage ?

Toute la question est là et l'on ne peut reprocher à la Cie Fermière le déficit d'exploitation. Si elle avait agi autrement on en aurait entendu de belles contre cette pelée, cette galeuse qui met sur la paille, le un personnel dévoué et patati et patafa qui met sur la paille de braves gens qui ne réclament jamais rien qui ne leur soit dû.

S'il en avait été ainsi il n'y aurait pas de déficit et la Fermière pourrait venir en aide dans la plus large mesure à son personnel.

Mais ce sont les continuelles réclamations qui l'ont obligée à souscrire per fas et ne fas et acculée à des dépenses excessives dont le contre coup se fait

sentir si durement aujourd'hui avec la crise des transports consécutive à la crise tout court.

Cela n'aura qu'un temps, il faut l'espérer, pour tous, cheminots ou autres.

Paul LUX.

LES TIMBRES-PRIMES

Le Syndicat commercial de Bône, qu'on ne saurait trop louer, vient d'élever une protestation énergique contre les marchands de timbres-primés qui prélèvent sur le commerce honnête une dime qui varie suivant les villes, mais n'est pas inférieure à 3 pour cent que l'acheteur paie naturellement. Nous en publions aujourd'hui le préambule qu'on lira sûrement avec intérêt :

La question des timbres-primés est un des problèmes qui, périodiquement, préoccupent le commerce honnête.

La raison de cette périodicité est double. D'abord, c'est en période de crise que l'on voit revenir les timbres-primés, que des maisons de timbres-primés surgissent tels les parasites, les champignons qui se développent presque spontanément sur un organisme malade...

Et le timbre-prime, c'est bien un parasite, également préjudiciable au commerçant et au non-commerçant, nous l'établirons.

Ce n'est qu'en période de crise, c'est-à-dire quand tout le monde souffre que le timbre-prime prospère.

L'autre raison est la carence du législateur : il y a 21 ans, en 1911, que la Chambre a voté une loi protégeant le commerce honnête et le consommateur contre le timbre-prime, et depuis 21 ans cette loi n'a pu être adoptée définitivement par le Sénat et appliquée.

Aussi, quand le consommateur se plaint de la vie trop chère et s'impose — vu l'incertitude du lendemain — des restrictions; quand le commerçant se demande avec angoisse comment il fera face à ses échéances, le timbre-prime arrive pour prélever un tribut, tels sur les champs de bataille les bandes de corbeaux assaillent les mourants et les morts.

LES METHODES DE REPOS

Les méthodes de repos comme celles des traitements médicaux doivent être individualisées et variées avec chaque personne.

On trouve le repos dans le travail méthodique, sans précipitation et réelle fatigue à condition de le varier selon les aptitudes et le goût de l'individu. Chacun a sa forme de divertissements. On ne goûte un repos complet que lorsqu'on a le cœur joyeux et le corps bien allant. Nous devons nous régler d'après le besoin de notre organisme, nous adapter aux circonstances.

On ne commande à la nature qu'en lui obéissant; il faut se soumettre aux forces naturelles, conserver un contrôle et assurer la maîtrise sur soi-même.

Ne pas attendre un certain degré de fatigue, car alors on ne peut plus se reposer ni dormir. Le loisir sans paresse, le travail sans fatigue, l'activité sans agitation.

Il y a dans une île du Rhône des hommes et des femmes nues jouant ensemble en toute innocence et toute pureté primitives jouissant de ces grands remèdes distribués gratuitement : l'air, le soleil et l'eau; au milieu des arbres communiant avec la nature simplement, comme faisaient nos ancêtres. Voilà un repos divin et cela refait un homme.

F. DREVON.

La convention avec la Banque de l'Algérie est votée

Passez, muscade ! Les Chambres ont voté l'augmentation de la circulation de ses billets qui est portée à trois milliards.

Etant donné que le privilège d'émission doit prendre fin le 31 décembre 1934, le parlement a jugé qu'il était inutile d'aller au-delà de ce chiffre.

Trois milliards de billets de banque par ces temps de crise, c'est simplement inouï, pour ne pas dire scandaleux.

La Banque de l'Algérie va donc mettre à la disposition de l'Algérie 80 millions sans intérêt et 20 millions à la Tunisie. Les prendra-t-on ?

Evidemment oui et c'est ce qu'on ne fera pas de mieux, car il faudra un jour les rendre.

Echos et Nouvelles

LE DEPART DE M. MANCERON !

Des journaux ont annoncé que « M. Manceron allait être mis à la retraite. » Voyons, faut-il être assez crédule pour annoncer qu'un homme, un fonctionnaire de la diplomatie, un ministre plénipotentiaire, puisse être mis à la retraite à 55 ou 56 ans alors que l'âge canonique est 70 ans, comme les magistrats.

M. Blanc, notre ancien secrétaire général, délégué à la Résidence Générale du Maroc, est né en novembre 1862 et il est toujours un peu là parce qu'il n'est pas arrivé à la limite d'âge.

M. Manceron a donc douze ou quatorze ans devant lui pour atteindre l'âge de la retraite.

Evidemment, il ne restera pas à Tunis une si longue période, car l'ambassade la guette et le prendra. Un jour comme elle a guetté M. Alapetite le seul de nos résidents généraux qui ait effectivement occupé une ambassade, son devancier Millet, n'ayant eu que le titre sans jamais l'ambassade.

LE MAROC EST UN PROTECTORAT BENI DES DIEUX

Indépendamment de la richesse de son sol et de son sous-sol les financiers accourent de toutes parts et lui apportent des capitaux en abondance.

Partout les cités se transforment à vue d'œil, même Fez qui était jusqu'à l'an dernier délaissée et qui devient aujourd'hui une fort jolie cité qui a fait l'admiration de l'empereur d'Annam qui était de passage la semaine dernière et y est resté trois jours pleins.

Et M. Lucien Saint va rentrer avec les mains pleines ayant obtenu des Chambres un milliard cinq cents millions qui vont permettre d'entreprendre de grandes choses et continuer la construction de la voie ferrée d'Oudjda à Fez qui s'arrête actuellement à 170 kilomètres de la frontière algérienne.

Heureux pays qui, malheureusement, a ruiné, ou à peu près, nos exploitations de phosphates parce que titrant 58/63 seulement; les autres peuvent tenir le coup.

Mais combien sont-elles en Tunisie ?

LES ELECTIONS CONSULAIRES

Nous avons des amis dans les deux listes en présence aussi nous abstiendrons-nous de toute recommandation pour les uns ou pour les autres laissant aux électeurs le soin de choisir les meilleurs pour défendre leurs intérêts.

Dans la circonscription de Grombalia, c'est autre chose.

Là, nous recommandons à nos amis, de voter pour (M. MAILLET), le grand animateur de Korbous, gendre de feu Lecore-Garpenier.

Entre lui et son concurrent, le choix doit se porter sur lui, car sa conduite pendant la guerre, lui valut la croix de guerre aussi ses pairs l'ont-ils élu président des officiers honoraires des armées de terre, de mer et de l'air.

Vous voterez donc tous pour lui qui défendra vos intérêts avec toute l'énergie que vous êtes en droit d'attendre de votre mandataire.

SI ALI SAKKAT NOMME FERIK

Nous apprenons avec plaisir que notre ami Si Ali Sakkat, Cheikh el à Médina et président de la municipalité de Tunis vient d'être élevé au grade de général de division.

Nous le prions d'agréer nos amicales félicitations.

HYMENE

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Mag Prézelin, de Saint-Germain, avec M. Henri Bonmarin, de Châlons-sur-Marne qui a été célébrée lundi matin à Saint-Germain.

Nos vœux de bonheur et compliments aux familles.

NAISSANCE

Mme et M. Robert Pointereau, de La Goulette, ont eu la joie d'avoir un fils né le 24 mars.

Nous souhaitons bonheur et santé au nouveau-né et adressons nos félicitations aux heureux parents et grands-parents.

CHEZ LES JOURNALISTES TUNISIENS

Toutes nos félicitations à notre excellent confrère Tillot, rédacteur en chef de la « Dépêche Tunisienne » qui a été choisi pour remplacer le regretté Albert Canal à la présidence de la Caisse de retraites des journalistes tunisiens assez jeunes pour en faire partie.

CHEZ NOS CONFRES MAROCAINS

Notre excellent confrère le « Sud Marocain » de Marakech à l'occasion de la XII foire qui vient de se tenir dans cette capitale du Sud marocain a fait paraître un numéro spécial de 20 pages et sur papier glacé.

Il se met bien le confrère ! Jamais ici cela ne s'est vu... Toutes nos confraternelles félicitations. Le « Progrès de Fez » lui, à l'occasion de l'anniversaire de la signature par le Maroc sous le protectorat de la France a fait paraître un très intéressant numéro avec une série de clichés prêtés par « l'Illustration » de Paris qui augmentent l'attrait de la documentation.

UNE EXTRAORDINAIRE BAISSSE DES PRIX SUR LES MARCHES DE LA REGION TOULOUSAINNE.

Les mercuriales de la région toulousaine accusent depuis quelques jours un fléchissement considérable dans le prix de certaines denrées en première main. C'est ainsi que, dans les foires et marchés de la Haute-Garonne, du Gers et du Tarn-et-Garonne, pour ne citer que ces trois départements, les fermiers offrent une paire de poulets à 20 francs; des lapins domestiques ou de choux, à 6 francs pièce; et enfin, des œufs à 2 fr. la douzaine. L'œuf de Pâques à 2 francs est le record d'avant la guerre et le lait à 1 franc.

Quel pays de cocagne à côté de la Tunisie où nous payons les œufs 6 francs 60 la douzaine, le lait 2 francs 75 le litre et une paire de poulets gras et dodos 30 francs ! Et les pommes de terre 1 fr. 60 et 2 francs le kilog !

FERMETURE D'UNE BOURSE DE TRAVAIL

Depuis quelque temps, la Bourse du travail de Bône, créée par la Municipalité pour permettre à la classe ouvrière de se réunir afin d'étudier les questions corporatives, était devenue un foyer d'agitation politique dit le « Réveil Bonois ». Au cours des dernières réunions, des injures et des menaces ayant été proférées contre les Pouvoirs publics, le Maire a pris, à la date du 2 courant, et sur la proposition du Commissaire central, un arrêté prononçant la fermeture de cet établissement.

En cherchant un peu, on trouverait aisément, sans aller loin des bourses de travail qui servent à toute autre chose qu'à discuter des intérêts de la classe ouvrière. N'approfondissons pas nous en aurions du regret.

Et on laisse faire, alors qu'on boucle présentement et simplement une bourse de travail qui n'est du reste pas la première qui ait été l'objet d'une pareille mesure pour le même motif.

TERRE D'AFRIQUE ILLUSTREE

Le numéro de Pâques de « Terre d'Afrique Illustrée », la plus luxueuse des revues touristiques de France, vient de paraître. Il contient en un saisissant raccourci illustré de nombreuses et très belles photographies la relation du voyage au Hoggar de M. le gouverneur général Carde.

De superbes hors textes, signés Flaschen, Anzard et Irreria agrémentent ce très beau numéro qui est vendu au prix ordinaire de 2 francs.

PETITES CAUSES, GRANDS EFFETS

Les journalistes, depuis la guerre, ont la pudeur de ne plus se battre en duel. Cela vaut mieux, pour tout le monde. Les vieux Parisiens, à ce propos, n'ont pas oublié le fameux duel d'avant guerre de feu Arthur Meyer.

Pressé par son adversaire, il empoigna résolument de la main gauche la lame qui le menaçait, pendant que, de la main droite, il lardait commodément, le duelliste désarmé.

Cela fit à l'époque, un bruit de tous les diables. Un effroyable procès de disqualification fut dressé. — Ah ! gémit le journaliste royaliste tout effondré, j'ai perdu la tête et l'honneur. « Il faudrait une guerre » pour faire oublier ce geste malheureux...

UNE BOUTADE DE CLEMENCEAU

Quand on est mort, les anecdotes courent sur les rues sur le compte du défunt qui n'est plus là, hélas pour protester, quand elles sont d'un goût douteux, comme celle que rapportait ces jours derniers la « Presse Associée » sur Clemenceau.

Notre confrère Edouard Conte disait-elle rappelle dans une chronique de « La Dépêche de Toulouse » cette anecdote intéressante :

« Longtemps avant la guerre, écrit-il, c'est à un déjeuner chez Durand, me contait sans, alors directeur du journal toulousain, que nous signâmes avec Clemenceau les conditions de sa collaboration à « La Dépêche ». Quand ce fut fait, il était temps, me dit-il... Plus le sou. Je n'avais pas de quoi dîner : Bah ! Nietzsche a raison. Vivons dangereusement. »

Il avait dépassé la cinquantaine. Nous avons connu le père la Victoire vers cette époque, nous lui avons rendu visite à son domicile de la rue Franklin à Paris où nous fûmes reçus par un larbin, bien stylé qui nous introduisit illico

dans le vaste cabinet du grand homme d'Etat.

Et rien ne décelait, nous l'assurons, qu'il n'avait pas de quoi dîner.

C'est évidemment une boutade car il était maître, grand maître, dans le genre et tous ses amis furent victimes de ses mots à l'emporte-pièce.

Mines et affaires

Le Pétrole en Arque du Nord

On a trouvé du pétrole dans les environs de Relizane, dans le département d'Oran, mais nous ne croyons pas qu'on ait dit tout ce qu'il fallait pour une exploitation fructueuse et abondante du précieux liquide.

En Tunisie, nous en sommes encore à la période des recherches et l'on va se mettre courageusement au travail.

Le Maroc semble plus favorisé que nous si l'on en croit le « Petit Marocain » qui publie l'information suivante :

« Du pétrole jaillit au Maroc à la cadence quotidienne de 4.000 litres.

Ce débit, qui autorise tous les espoirs, est donné depuis quelques jours par un des nouveaux forages pratiqués à proximité des anciens puits du Djebel Tselfat, près de Petitjean.

AINS LA « LEGENDE DU PETROLE AU MAROC » DEVIENT REALITE

Il y a quelques mois, on annonçait que du pétrole venait de jaillir au Djebel Tselfat, à 18 kilomètres de Petitjean. Il s'agissait, en l'espèce, d'un ancien forage abandonné, connu sous le nom de « puits n° 3 » qui avait été repris et poussé plus loin. Ce forage débitait tout d'abord environ 1.000 litres par jour, mais, à la suite d'un aménagement meilleur, le débit quotidien atteignit près de 2.000 litres quelque temps après.

Encouragés par ce premier résultat, les prospecteurs décidèrent l'exécution d'un second forage, à 450 mètres du premier. Ce nouveau forage devait, théoriquement, donner à peu près le même débit que le précédent et permettre de déterminer l'orientation de la nappe pétrolière. En cas de résultats favorables, on devait alors procéder à un troisième forage, avec des moyens beaucoup plus puissants et dans un endroit à déterminer.

Nous croyons savoir que les résultats obtenus avec le second forage ont dépassé toutes les espérances.

En effet, lorsque le forage eut atteint une profondeur de 125 à 150 mètres, le pétrole jaillit et, si nos renseignements sont exacts, le débit journalier atteint depuis quelques jours 3.000 à 4.000 litres.

Si ce débit, déjà très intéressant, se maintient, de nouveaux espoirs, beaucoup plus grands, sont autorisés.

Ainsi la « légende du pétrole au Maroc » devient une réalité des plus tangibles.

Le Maroc est décidément le pays de cocagne le plus riche de toute l'Afrique française du Nord.

Les phosphates par leur richesse ont à peu près ruiné les petites exploitations tunisiennes, aujourd'hui le pétrole jaillit à quelques kilomètres du port de Kenitra. Et demain on trouvera peut-être de l'or à ramasser à la pelle.

Sous ce rapport nous en avons en Tunisie, mais personne ne songe ou ne veut exploiter les gisements.

Cela coûterait-il tant qu'on ne puisse trouver dans un budget de 600 millions les quelques billets de mille nécessaires ?

On nous écrit de Sfax qu'une usine de superphosphates, récemment créée, vient

de fermer ses portes et de licencier son personnel.

Nous attendons confirmation de la nouvelle par notre correspondant dans cette ville pour en parler plus longuement si la chose est exacte, ce qui a lieu de nous étonner, car un mouvement de reprise se fait jour dans la partie.

On nous informe que les compagnies de pétroles, d'essences, de gazols, ont reçu des petits papiers des finances d'avoir à acquitter dans les 3 jours les impôts votés par le Grand Conseil.

La Shell dont les réclames tapageuses encombrant toutes nos routes, aurait dû verser la coquette somme de un million en attendant le cubage définitif de ses stocks.

BREVET TUNISIEN N° 3163

M. Angelo Piccaluga, ingénieur civil à Livourne (Italie), propriétaire du brevet tunisien d'invention n. 3163 déposé le 5 avril 1924, relatif à « Procédé et outil pour l'application de capsules à fermeture hermétique aux trous de vases métalliques », désire entrer en relation avec les industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie — Marseille

BREVET TUNISIEN N° 3745

M. Albert Douillet, ingénieur à Cauderan-Bordeaux, propriétaire du brevet tunisien d'invention n. 3745, déposé le 15 janvier 1923, relatif à « Moissonneuse-batteuse », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires 4, Rue de Flandres — TUNIS

KORBOUS LA COTE DU SOLEIL

La première station thermique et climatique de l'Afrique du Nord

Rhumatismes, Arthritisme, Affections gynécologiques, Hypertension,

Grand Hôtel des Thermes (eau courante), Hôtel des Sources (Tél. 1 Korbous), Restaurant Cachir,

Etablissement thermal moderne sous la direction de Mme la Doctoresse Bl. Duplène,

Location de 150 villas ou appartements vides ou meublés (Tél. 4 Korbous). (CASINO (boule, baccara),

Auto-car quotidien, 5, rue de Hollande.

Renseignements : Syndicat d'Initiatives du Cap-Bon et de Korbous, 5, avenue de Paris, à Tunis.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira

BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

LE CHAT NOIR



EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT

C. Simon TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :

TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR MONASTIR — SFAX — SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Golis —

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches TUNIS

Eaucourante Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central — Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J. EYMON Propriétaire

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877 Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Réserves : 90.000.000 de Francs Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis Dépôts à échéance Escompte et Encaissement de tous Effets Crédits de Campagne Prêts sur Marchandises Envois de Fonds — Opérations sur Titres

Garde de Titres — Souscriptions Paiement de Coupons Location de compartiments de coffres-forts Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

VÊTEMENTS J. BELL

V. DARVAUX réunis

Téléph. 30.55 7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

Maisons recommandées

Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateau, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Gu nod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunisie

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combray — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES 41, Ave Al-Djazira, 41

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. GORSSE, BASCONE et MOUT

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

— 7, Rue Amilcar — TUNIS — Changement de direction

Gérant : M. Léonard RIZZO

La direction d-s cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.

Service à la grande carte. — Repas à 10 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39. Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS « Vacuum Mobilcil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. : Import-Tunis Tél. : 6

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier - Entretien des autos

12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc..

1.200 références en Tunisie

Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Garthage - TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES » (8^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs

Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte

Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux 4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée) BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX 99, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Téléphones 4 87 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2